

Cacophonie linguistique dans l'espace francophone montréalais, ou comment redéfinir la francophonie québécoise

Geneviève Maheux-Pelletier
University of Alberta

Introduction

Nul doute qu'il se fait de la recherche sur la question des usages linguistiques au Québec. Toutefois, elle est surtout de type quantitatif et ne peut nous informer que des grandes tendances sans pouvoir expliquer ni le pourquoi ni le comment des comportements linguistiques. Notamment, les études faisant la manchette se limitent souvent à l'analyse de données de recensement et elles interprètent de façon plutôt conservatrice les gains relatifs à l'usage du français.

En particulier, les grandes lignes du *Bilan quinquennal sur l'évolution linguistique au Québec* dressent un portrait mitigé de la question linguistique chez les allophones, bien que les chiffres soient plutôt encourageants. Même si, entre 1991 et 2006, « la connaissance de la langue française [...] s'est accrue de manière appréciable, tant chez les personnes de langue maternelle anglaise que celles de langues tierces » (Québec 47), on tempère les résultats positifs en affirmant que « [la pérennité] du français au Québec, et en particulier dans la région de Montréal, dépend encore, dans une large mesure, de sa rencontre avec l'anglais » (ibid.). Bien qu'on y apprenne que « 59% [des immigrants] parlaient encore seulement leur langue maternelle au foyer » (Québec 67), le rapport stipule aussi que « le français dépasse l'anglais comme langue la plus souvent parlée à la maison dans l'ensemble de la population immigrée » (Québec 63).

Ces chiffres dressent un portrait somme toute assez positif des usages tels que rapportés dans les données de recensement, malgré ce que semble insinuer l'analyse. Ce type de bilan alimente un discours alarmant sur le statut et la vitalité du français au Québec, discours issu d'une vision historique et territoriale de l'espace francophone et cultivé par le sentiment que les pratiques langagières des allophones ne devraient pouvoir échapper à l'hégémonie linguistique québécoise.

C'est en marge de ce discours dominant que cet article se positionne. Il s'interroge sur la définition de la francophonie québécoise et sur la possibilité que d'autres manifestations linguistiques se réalisent sans la mettre en danger. Est-il possible, voire désirable, de définir la francophonie de manière inclusive, à un point tel qu'un espace multilingue en fasse partie? Les prochaines pages tenteront de répondre à cette

question, ceci à partir de données empiriques recueillies dans une entreprise du secteur manufacturier de Montréal.

Choix méthodologiques

Cet article est issu d'un projet de recherche de type ethnographique visant à décrire et à comprendre les usages linguistiques des allophones dans un milieu de travail, qui constitue le lieu principal de socialisation en langue seconde chez l'immigrant de première génération (McAll). L'interprétation des données ainsi recueillies repose sur l'analyse conversationnelle, dont l'objet est :

« Le discours dans l'interaction, le discours en tant qu'il a été produit par deux ou plusieurs participants. L'analyse de conversation part du fait que l'interaction verbale procède de façon ordonnée et qu'elle possède, à ce titre, une structure complexe organisée séquentiellement au moyen du système des tours de paroles. Les participants à une interaction peuvent utiliser comme ressource fondamentale l'existence de cette structure pour organiser et accomplir de façon située leurs interactions. » (De Fornel et Léon 114).

Les données principales sont constituées de transcriptions de plus de vingt-quatre heures de conversations spontanées enregistrées pendant les activités quotidiennes sur le lieu de travail¹. En plus, dix heures d'observation participante et quatre heures d'entrevues individuelles avec les travailleurs et les membres du personnel administratif et de formation ont été réalisées afin de pouvoir comparer les discours sur le comportement linguistique aux usages réels. Cette approche de terrain, bien que longue et fastidieuse, s'est avérée nécessaire afin de documenter les usages linguistiques réels, qui restent encore peu connus sur les lieux de travail puisque « la plupart des recherches sur l'utilisation des langues en milieu de travail au Québec ont été faites en dehors des lieux de travail, étant donné la difficulté d'avoir accès à ces milieux » (McAll et al. 3).

D'ailleurs, l'accès au secteur privé en tant que tel s'est avéré impossible, car les nombreux dirigeants que la chercheuse a approchés manquaient d'intérêt pour le projet, craignaient les représailles de l'*Office québécois de la langue française* (désormais OQLF), ou voulaient tout simplement protéger les secrets industriels de leur entreprise qu'ils croyaient menacés par la présence du matériel audio-visuel de la chercheuse. C'est donc dans une entreprise d'insertion que le projet de recherche a eu

¹ Les transcriptions incluses dans cet article ont été légèrement simplifiées de manière à les rendre plus lisibles pour les lecteurs qui ne seraient pas familiers avec les méthodes de transcriptions détaillées propres à l'analyse conversationnelle. Toutefois, les transcriptions restent fidèles aux paroles émises par les participants et reproduisent les erreurs de langue, les hésitations et les interruptions pour refléter le niveau relatif de compétences langagières en français et permettre une analyse aussi riche que possible.

lieu². L'entreprise retenue pour cette étude se spécialise dans le domaine manufacturier et est située dans un quartier du centre de Montréal accueillant un très grand nombre d'immigrants³. Elle embauche surtout des femmes immigrantes, monoparentales et prestataires de l'assistance-emploi.

Participants

Vingt travailleurs en formation, en plus de cinq membres du personnel, ont participé à la cueillette de données. Quant au personnel, tous les membres de l'administration parlent le français couramment comme langue maternelle ou seconde. La grande majorité des travailleurs en formation proviennent du sous-continent indien, de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Ils parlent tous soit le français, soit l'anglais à différents niveaux de compétence en plus de leur langue maternelle. Parmi eux, deux groupes linguistiques dominant, soit les arabophones et les locuteurs du bengalais.

Analyse des résultats

Dans cette section, nous analyserons d'abord le discours sur la langue de travail tel qu'il est articulé par le personnel de l'entreprise d'insertion (désormais EI) et celui des travailleurs en formation, puis nous nous pencherons sur les emplois linguistiques réels à EI.

Discours sur la langue de travail

Comme toute entreprise québécoise, EI est soumise aux règles de la Charte de la langue française en ce qui concerne la langue de travail. La directrice de l'entreprise est consciente de cette responsabilité :

- (1) *L'intégration linguistique, c'est la chose la plus importante qu'on peut offrir à une femme immigrante parce que c'est la clé de l'intégration. On est à Montréal, on est au Québec, c'est obligatoire.*

² Définis comme organismes communautaires et entreprises d'économie sociale, les entreprises d'insertion « répondent à des besoins de formation et d'accompagnement de personnes en sérieuses difficultés d'intégration au marché du travail » (Collectif des entreprises d'insertion du Québec 2009) tout en commercialisant des biens et services, ce qui leur permet de faire « de l'insertion sociale en véritable situation de travail » (ibid).

³ Afin de préserver l'anonymat de l'entreprise et de ses membres, ni l'activité économique de l'entreprise ni son lieu géographique exact ne sont inclus dans la description. Les noms de personnes ont été changés pour la même raison.

Alors qu'elle affirme que le français est l'ingrédient essentiel à l'intégration au Québec, l'épithète « obligatoire » prend un sens d'obligation sociale, mais il contient aussi une dimension institutionnelle et politique dans ce contexte. La directrice confirme cette lecture lorsqu'elle mentionne la contribution qu'apporte le gouvernement à son entreprise et qui oblige la présence du français malgré la dominance de l'anglais qui existe dans plusieurs manufactures de Montréal :

(2) *Vous savez ici à Montréal, il y a tellement de manufactures qui fonctionnent en anglais depuis longtemps. Ils n'ont pas changé de mentalité et nous, étant donné que nous on travaille avec le gouvernement, alors on a une entente et tout ça*⁴.

Marie Desgroseilliers (désormais MD), l'une des responsables du recrutement chez EI, maintient un contact plus constant avec les travailleurs et exprime des propos plus nuancés que la directrice :

(3) *Ici de toute façon c'est en français. C'est sûr que quand on donne des explications, moi je vais aussi les donner en anglais pour que les femmes comprennent bien, sauf que la priorité, c'est vraiment le français. Souvent il y a des choses qui se passent juste en français donc elles sont amenées à se forcer finalement pour apprendre le français, pour le pratiquer un peu.*

Dans cet extrait, elle déclare clairement et sans équivoque que le français est la langue de choix à EI en affirmant d'abord qu'« ici de toute façon c'est en français ». Elle apporte ensuite une nuance et admet utiliser elle-même l'anglais dans certains contextes afin d'assurer la compréhension. Cette concession est suivie d'une autre assertion reprenant le discours officiel : « la priorité, c'est vraiment le français » et elle explique que plusieurs activités se déroulent strictement en français, ce qui selon elle amène les travailleurs à apprendre la langue.

On peut douter de cette affirmation, car l'observation participante a démontré que peu d'activités se déroulent strictement en français. Celles qui le sont ont généralement un caractère officiel, comme l'assemblée générale annuelle à laquelle les travailleurs sont tenus d'assister. La complexité des propos tenus lors de cette réunion ne permet pas aux travailleurs faibles en français de faire des gains linguistiques. Le maintien du français sert plutôt à présenter l'image francophone de l'entreprise

⁴ Une large part des activités de formation et de production est financée par Emploi Québec.

d'insertion aux personnes présentes (comme par exemple la chercheuse et les représentants gouvernementaux).

Dans l'extrait ci-dessous, MD justifie l'usage de l'anglais à EI par les pratiques linguistiques du milieu manufacturier pour lequel les travailleurs sont formés. Toutefois, elle a du mal à exprimer clairement cette concession qui semble la rendre mal-à-l'aise :

(4) *C'est sûr qu'on encourage fortement [le français], mais eh, mais non c'est pas eh, parce qu'en (nom de l'activité manufacturière) souvent les gens vont se débrouiller en anglais, donc déjà pour elles c'est difficile d'intégrer le marché du travail si elles ne parlent pas le français, donc nous on ne veut pas non plus les barrer là.*

En fait, l'extrait (4) suit le modèle de l'extrait (3). MD affirme d'abord que le français est priorisé à EI, puis fait une concession concernant l'utilisation de l'anglais. Dans l'extrait (4), cette concession est précédée par plusieurs hésitations (« mais eh, mais non c'est pas eh, parce que ... ») et suivie d'une explication justifiant l'utilisation de l'anglais à EI. On note qu'elle attribue la présence de l'anglais chez EI surtout au milieu manufacturier (absente de la réalité immédiate) plutôt qu'à l'entreprise elle-même. De plus, MD reconnaît que certains travailleurs en formation « ne parle[nt] pas le français » et qu'il serait injuste de ne pas les recruter pour leur manque de connaissance de la langue officielle. Malheureusement, ce n'est pas à EI où les travailleurs sont en processus d'insertion qu'ils auront la possibilité de l'apprendre de façon adéquate⁵.

Les travailleurs semblent conscients du discours favorisant l'usage du français, mais évoquent aussi l'usage de leur langue maternelle, une réalité linguistique dont le personnel administratif ne fait pas mention, du moins pas dans le discours officiel de l'entreprise. Voici l'échange entre une travailleuse (N) et la chercheuse (GMP) à propos de la langue de travail :

(5) Conversation lors de l'entrevue

1 N C'est certainement arabe. Moi j'aime pas. Je veux français, je veux

2 pratique en français, mais c'est tout le temps arabe, arabe, arabe. J'ai

⁵ Des cours de français sont offerts à EI par l'entremise du *Ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration*, mais seulement après les heures de travail et sans compensation.

- 3 pratiqué ici en français pas.
- 4 GMP Non?
- 5 N Moi, eh, je, je veux dire quelque chose. Moi, je veux ic- eh, j'ai été inscrit
- 6 ici pour la (nom de l'activité manufacturière) et pour, eh, pratiquer en
- 7 français.
- 8 GMP Hum, hum.
- 9 N Mais j'ai pas trouvé. J'ai trouvé beaucoup d'arabes.

Dans les lignes 1-3, N exprime clairement que l'arabe est la langue qu'elle utilise le plus souvent au travail même si elle préférerait que ce soit le français. Quand, à la ligne 4, la chercheuse l'encourage à donner plus de détails, N reprend donc son tour de parole et signale l'importance de ce qu'elle s'apprête à dire en énonçant d'abord « je veux dire quelque chose ». La suite de son message peut sembler redondante, car les lignes 5 à 7 répètent essentiellement le contenu des lignes 1-3. Le signal de la ligne 5 et la répétition qui suit lui permettent de communiquer clairement que son apprentissage du français, un objectif important pour elle, est escamoté par la présence d'autres personnes parlant la même langue qu'elle. Elle tire avantage de ce moment d'écoute, sans doute assez rare, pour articuler un discours dissident par rapport au discours officiel de EI dans la mesure où le milieu de travail dans lequel elle se trouve ne lui donne pas les moyens d'intégrer les pratiques linguistiques valorisées par EI et plus largement par la société d'accueil.

De plus, comme l'indique une participante, la maîtrise du français est souvent insuffisante :

- (6) *Je n'arrive pas à comprendre. Ici [on] dit « Québec, c'est francophone ». Après quand tu vas aller au travail, ils te demandent à être bilingue.*

Ainsi, les exigences de bilinguisme dans le monde du travail, quelles soient perçues ou réelles, la dominance de l'anglais dans le secteur manufacturier concerné et l'homogénéité des groupes allophones que l'on retrouve à EI font en sorte que la

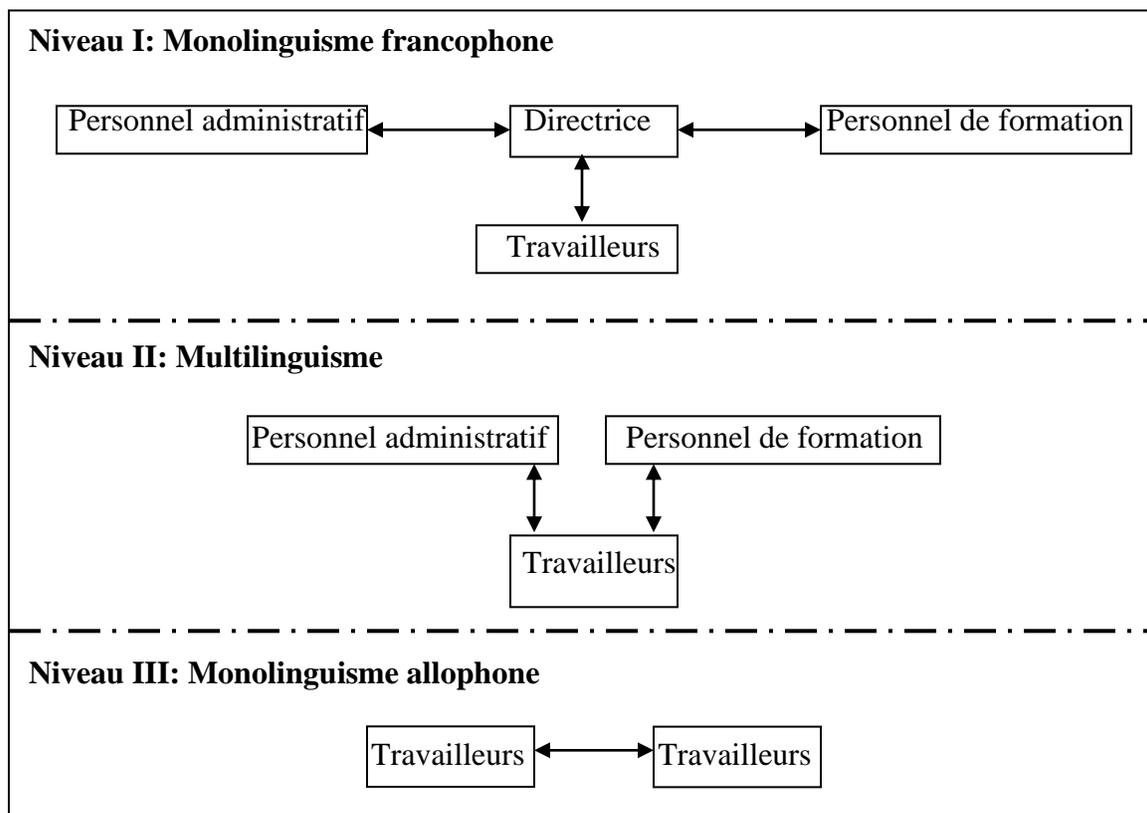
politique de l'entreprise, que l'on peut résumer à « *Ici, c'est en français* » (extrait 3) est difficile à mettre en application et surtout à maintenir.

Usages linguistiques sur le lieu de travail

L'analyse de l'observation participante et des transcriptions des conversations spontanées pendant les tâches quotidiennes au travail permet de faire quelques généralisations concernant les normes d'usage en vigueur à EI. Comme le démontre la figure 1 de la page suivante, plusieurs normes s'articulent sur le lieu de travail en fonction de la structure hiérarchique de l'entreprise.

Au niveau le plus élevé, la norme est monolingue francophone et ce peu importe la langue maternelle des participants : la directrice ainsi que le personnel administratif et de formation utilisent le français de manière multidirectionnelle. Fait important à noter, la directrice s'exprime en français avec tous les travailleurs en formation malgré sa connaissance de l'anglais et de l'arabe qui pourrait s'avérer utile. Toutefois, son rôle de direction dans l'entreprise, de même que les relations directes que EI entretient avec diverses instances gouvernementales, lui dictent un comportement linguistique en alignement complet avec la politique linguistique officielle : le monolingue francophone.

Figure 1 : Structure organisationnelle et usages linguistiques



La norme de deuxième niveau en est une plus malléable et s'articule de façon verticale sur l'axe hiérarchique. Ainsi, lorsque la communication se fait entre le personnel administratif et de formation, d'une part, et les travailleurs, de l'autre, la tendance est à l'accommodement linguistique en fonction des compétences langagières et des préférences de chacun. Le personnel administratif s'exprime tant en anglais qu'en français, alors que les formateurs utilisent ces deux langues en plus de l'arabe pour communiquer avec les travailleurs. Comme l'extrait (3) l'a démontré, l'utilisation de langues autres que le français permet d'assurer la communication entre le personnel et les travailleurs en formation.

Les enregistrements confirment cette tendance à l'accommodation linguistique selon l'axe vertical. Par exemple, cette annonce faite par la responsable du recrutement est représentative de son comportement linguistique avec les travailleurs :

(7) Conversation spontanée⁶ : « De la grande visite »

- 1 MD À onze heures, on va recevoir de la grande visite. (2.5) Le ministre de la
2 santé va venir nous visiter, monsieur Couillard.
- 3 C Hum?
- 4 MD At eleven, we have big visitor. (1.0) Listen to me madam. (6.0) À onze
À onze heures nous avons un important visiteur. Écoutez-moi madame.
- 5 heures we have big visitor. Eleven o'clock. It's the ministry of, uh,
nous avons un important visiteur. Onze heures. C'est le ministère de, ehm
- 6 the minister of, the minister of the health.
le ministre de, le ministre de la santé.

⁶ Veuillez noter que les pauses sont notées en chiffres arabes entre parenthèses. Les doubles parenthèses contiennent des commentaires paralinguistiques sur l'échange. Lorsque la conversation passe à l'anglais, la traduction des énoncés est offerte sous la partie en anglais, en italique.

- 7 B? ((voix masculine s'adresse à MD; propos incompréhensibles))
- 8 C ((rit et dit quelque chose en arabe))
- 9 MD How is here? Maybe he will ask you some questions. How long you here at
C'est comment ici? Peut-être qu'il vous posera des questions. Depuis combien de
- 10 (name of company)? Do you like it? What do you want to do after?
temps vous êtes ici? Est-ce que vous aimez ça? Que voulez-vous faire après?
- 11 B ((semble discuter avec quelqu'un d'autre))
- 12 MD Of course, you have to say "I will work. I want to work." (2.5) How
Bien sûr, vous devez répondre « Je vais travailler. Je veux travailler ». Comment
- 13 (name of company) help you? You can talk how (name of company) help
(nom de la cie) vous aide? Vous pouvez dire comment (nom de la cie) vous aide.
- 14 you. How (name of company) help you. (1.0) Good?
Comment (nom de la cie) vous aide.

Des lignes 1 à 6, Marie Desgroseilliers annonce la visite d'un ministre. On note les nombreuses pauses qui ponctuent son message tant en français qu'en anglais ainsi que la réception minimale qu'on réserve à ses propos. Après être interrompue par deux travailleurs aux lignes 7 et 8, MD élabore sur la visite du ministre. Aux lignes 9 et 10, elle spéculé sur le type de questions que ce dernier pourrait poser aux travailleurs puis suggère les réponses à donner. À la ligne 14, elle cherche une confirmation qui ne vient pas de la part des travailleurs et reprend son discours en français après une longue pause (non inclus dans la transcription).

Cet échange est un exemple typique de l'accommodement linguistique qui existe parmi le personnel administratif et de formation à EI, mais aussi une tentative à peine voilée de manipuler le discours des travailleurs en formation. Quelques heures plus tard, MD annonce la présence du ministre strictement en français, anecdote qui n'est pas sans importance lorsque l'on constate que plusieurs membres du personnel administratif modifient leur comportement linguistique pour préserver l'image francophone dans l'entreprise lorsque des représentants officiels sont présents.

Sur le plancher de production, c'est plutôt le monolinguisme qui prévaut (niveau III), mais on remarque ici un monolinguisme allophone. En effet, la présence de deux groupes linguistiques dominants (arabophones et bengalais) permet aux travailleurs de former deux clans et on constate que l'accommodation linguistique est rare. À titre d'exemple, le tableau 1 qui suit montre la sélection linguistique des conversations entre travailleurs arabophones et bengalais.

Tableau 1
Sélection du code linguistique parmi les travailleurs arabophones (%)

Sélection du code linguistique				Sélection du code linguistique			
Arabophones				Locuteurs du bengalais			
				bengalais (ou hindi)			
arabe	français	anglais	alternance	français	anglais	alternance	
70.8	16.0	1.8	11.4	61.8	0.9	16.3	21.0

Ainsi, on voit que plus de sept conversations sur dix impliquant des arabophones se déroulent exclusivement en arabe alors que le français occupe une place non-négligeable puisqu'il est choisi dans 16% des conversations entre arabophones. Les mêmes tendances s'observent parmi les travailleurs de langue bengalaise, puisque ces derniers s'expriment en bengalais (ou en hindi) dans plus de six conversations sur dix. Les cas d'alternance codique sont plus fréquents chez les Bengalais, mais on constate que l'anglais occupe la même place chez les Bengalais que le français chez les Arabophones.

On peut donc conclure que les conversations monolingues sont la norme entre travailleurs. Il y a bien sûr des situations où les travailleurs de groupes linguistiques différents collaborent et choisissent une langue commune, mais l'observation participante a démontré qu'ils traversent peu les barrières linguistiques, sauf s'ils sont en situation de travail les obligeant à le faire. Nous reviendrons sur cet aspect un peu plus loin, mais prenons d'abord quelques exemples démontrant la force avec laquelle la langue maternelle exerce un contrôle sur le plancher de travail.

Le premier extrait est celui d'une brève conversation entre un membre du personnel administratif et une travailleuse qui parlent tous deux l'arabe comme

langue maternelle. Pendant sa ronde matinale, monsieur Habbas s'arrête près d'une travailleuse et exige qu'elle s'exprime en français.

(8) Conversation spontanée : « Moins en arabe »

- 01 H Moins en arabe. ((voix chuchotante))
- 02 (3.5) ((quelqu'un rit))
- 03 C On parle pas en arabe? ((voix chuchotante))
- 04 H Moins, parle, eh, quelque peu, mais pas toute la journée. ((voix chuchotante))
- 05 (7.5)
- 06 ? Hum, hum.
- 07 H Hein ? Essayez ! ((ton insistant))

D'une voix chuchotante, M. Habbas demande à la travailleuse de moins parler arabe. L'inconfort de la situation devient évident quand, à la ligne 4, M. Habbas cherche ses mots pour reformuler sa requête. Les deux longues pauses qui suivent ses interventions confirment que le contenu de l'échange pose problème, de même que la réparation de la ligne 3. Il précise alors que C peut parler arabe, mais « moins » et surtout « pas toute la journée ». Une autre longue pause suit sa demande reformulée et ce n'est qu'après sept secondes de silence que quelqu'un semble acquiescer. L'échange se termine avec un impératif de la part de M. Habbas, « essayez! », énoncé sur un ton d'insistance. On note aussi que la langue à bannir (l'arabe) est mentionnée par M. Habbas et par C, mais que la langue de remplacement ne l'est pas ; la force illocutoire de l'échange se situe dans le choix de langue en soi. Alors qu'on aurait pu s'attendre à un échange en arabe (niveau II), M. Habbas oriente ici son attention vers le monolinguisme francophone officiel. D'ailleurs, il sait que la chercheuse enregistre

les conversations spontanées ce jour-là⁷ et il est possible qu'il fasse cette requête inhabituelle afin de préserver l'image francophone de l'entreprise.

Le deuxième échange a ceci de différent du premier qu'il insiste sur l'utilisation de l'arabe plutôt que du français. Toutefois, ce n'est pas le contenu du message mais son mode de livraison qui en témoigne.

(9) Conversation spontanée : « J'ai jamais rencontré un ministre »

01 C J'ai jamais rencontré un ministre.

02 (1.0)

03 N Hum?

04 C J'ai jamais rencontré un ministre.

05 (1.0)

06 C mammarni macht un ministre
J'ai jamais vu un ministre.

07 N ana šft laxor dyal santé
J'ai vu l'autre ministre de la Santé.

En vue de la visite du ministre annoncée plus tôt, C affirme en français n'avoir jamais rencontré de ministre. Son assertion rencontre le silence, puis N initie une réparation de type général à la ligne 3 (Drew 1997). Croyant que N n'a pas entendu son message clairement la première fois, C répète son affirmation mot pour mot, mais N ne réplique toujours pas, indiquant que le problème persiste. À la ligne 6, C reprend son affirmation une troisième fois, mais cette fois-ci en arabe. Elle reçoit une réponse immédiate de la part de N. Il semble donc que le problème de communication entre les deux travailleuses ne se situe pas au niveau du contenu du message en soi, mais plutôt au niveau du choix de langue; la sélection du français est condamnée par le silence⁸.

⁷ Ceci pourrait aussi expliquer la raison pour laquelle il chuchote dans cet échange.

⁸ Il est quand même intéressant de constater que N, bien qu'elle sanctionne le choix linguistique de sa collègue, utilise un mot français dans sa réponse en arabe à la ligne 7. Il est possible que ce choix soit un

Les deux premiers exemples ont permis de mettre en évidence que la préférence linguistique des travailleurs est la langue maternelle au niveau III d'échange. Dans l'extrait (9), la demande d'abandon de l'arabe est mal reçue, ce qui indique clairement que cette langue est l'usage le plus accepté par les travailleurs et que leur supérieur est conscient de cette pratique linguistique. Dans l'extrait (9), la préférence de la langue maternelle s'exprime par le refus d'engager la conversation tant que la langue d'usage n'est pas l'arabe.

Les prochains exemples proposent d'examiner la dynamique intergroupe. L'extrait (10) démontre la difficulté de pénétrer les frontières linguistiques entre un locuteur bengalais et deux arabophones.

(10) Conversation spontanée⁹ : « Ça va mon amie? »

- 01 B Ça va mon amie?
- 02 (2.0)
- 03 N Atih [slamou]
réponds [à sa salutation]
- 04 B [Ça va] mon amie?
- 05 Y ((rit et tient des propos incompréhensibles))
- 06 B Ça va pas? Pourquoi ça va pas?
- 07 Y Parce que ça ((propos incompréhensibles))
- 08 (3.0) ((N rit))
- 09 N toi avec moi ici ((rit))
- 10 Y Oui.

emprunt récurrent en arabe nord-africain ou encore que N démontre une certaine ouverture après son obstination linguistique.

⁹ Les crochets ([]) indiquent que les tours de parole se chevauchent.

- 11 (1.0) ((Y et N rient))
- 12 N raha dialou (1.1) ou shkoun tay teyeb lih?
C'est le sien. Mais qui fait la cuisine pour lui?
- 13 Y mjouej
marié
- 14 N c'est bien

À la ligne 1, B tente d'engager la conversation avec Y et lui demande si elle va bien. Une pause suit et N réprimande sa collègue en arabe pour l'absence de sa réponse, au même moment où B répète sa question. À la ligne 5, Y offre enfin une réponse (incompréhensible) et B continue l'échange avec elle. Toutefois, une autre pause survient (ligne 8) après quoi N semble réagir en français aux propos de Y. Il semble que l'utilisation du pronom disjoint « toi » est destinée à Y, puisque cette dernière répond alors que B reste silencieux. L'utilisation de ce pronom, la confirmation donnée par Y et les rires d'Y et N excluent B de la conversation. D'ailleurs, N reprend la conversation en arabe à la ligne 12 alors qu'elle fait allusion à un objet appartenant à B. La séquence se termine avec l'expression française « c'est bien », un emprunt commun en arabe.

On voit donc que B tente de pénétrer les barrières linguistiques sans trop de succès. Bien qu'il ait réussi à obtenir la collaboration minimale de Y et de N, il est éjecté de la conversation à la ligne 9 lorsque « toi » est dirigé à Y et non à B. Ce tour de parole est précurseur de l'alternance imminente vers l'arabe, qui permet à Y et à N de parler de B sans qu'il n'en soit conscient, avec comme effet d'ostraciser B de la conversation qu'il avait tenté d'engager.

Les barrières linguistiques sont plus facilement franchissables lorsque seuls deux travailleurs ne partageant pas la même langue tentent de communiquer. Les deux extraits suivants sont des exemples d'une collaboration entre travailleurs de groupes linguistiques différents, bien que le premier extrait ne présente pas d'accommodation linguistique en tant que tel. En effet, la transcription qui suit montre que N, une arabophone, collabore avec B, un locuteur bengalais, pour aider ce dernier à trouver une machine qui fonctionne, mais cela se fait sans qu'aucun d'eux ne converge vers la langue de l'autre.

(11) Conversation spontanée : « Ça marche »

- 01 N Tu veux travailler (0.2) ici?
- 02 (4.0)
- 03 N Ça marche ici.
- 04 (6.0)
- 05 N Ça marche. Oui?
- 06 (23.0)
- 07 B That one is, doesn't working.
Celle-là est, ne marche pas.
- 08 (1.0)
- 09 B [that o-]
[*Celle-l-*]
- 10 N [J'ai] déjà travaillé avec.
- 11 B Yeah? That one is, doesn't work. That, that, that machine you know.
Ouais? Celle-là est, ne marche pas. Cette, cette, cette machine tu sais.
- 12 Because I'd like to see how to put ((propos incompréhensibles))
Parce que j'aimerais voir comment mettre

Des lignes 1 à 5, N demande à B s'il veut utiliser une machine et tente de le convaincre qu'elle fonctionne. Elle ne reçoit de réponse verbale de la part de B que 23 secondes plus tard (lignes 6), pause pendant laquelle il est possible que B soit en train d'essayer la machine en question. À la ligne 7, il indique que la machine ne fonctionne pas, mais ne reçoit aucune rétroaction verbale de la part de N, alors il reprend son énoncé précédent qu'il interrompt au moment où N lui répond, puis il offre en retour un commentaire sur la machine.

La collaboration linguistique et interactionnelle est minimale dans cet échange, mais elle est quand même existante puisque la conversation évolue malgré le manque de convergence linguistique. Cette séquence peut se définir comme une tentative de

négociation entre les participants afin de trouver une langue commune en fonction des préférences et des compétences de chacun (Auer 22). Si l'on suppose une préférence pour une langue commune en conversation, cette tension aurait dû s'estomper par une convergence linguistique, mais ce n'est pas le cas ici. On peut en conclure deux scénarios possibles : ou bien l'échange n'était pas assez long pour permettre cette convergence, ou bien la tension linguistique en cache une plus importante entre les deux individus et les groupes linguistiques qu'ils représentent. Étant donné les nombreuses pauses et le chevauchement des lignes 9 et 10, il semble que le deuxième scénario soit probable.

L'extrait (12) présente un cas de convergence linguistique imposée par l'une des deux travailleuses. Ici, la travailleuse arabophone tente de déterminer la raison pour laquelle une collègue est absente et pose la question à une locutrice bengalaise. Dans sa réponse, la locutrice bengalaise change la langue d'usage vers l'anglais et une longue négociation suit pour retourner au français.

(12) Conversation spontanée : « Analyse de sang »

- 01 L Où elle est Rena?
- 02 F Oui?
- 03 L Elle est malade?
- 04 F Non, non malade. (0.1) Hospital.
Hôpital.
- 05 (0.2)
- 06 L Ho, hôpital?
- 07 F Yeah. Hum, blood? (0.2) Test.
Ouais. Hum, sang? Test.
- 08 L Ah, ok. Oui, oui, oui, de sang? Oui, oui, oui.
- 09 (0.2)
- 10 F Blood test.
Test de sang.

11 L Des analyses? (0.2) En français. Analyse de sang.

[...]

27 L Blood. (0.2) Le sang, c'est (0.2) analyse en français, blood en anglais.
Sang. sang

29 F Ok.

Dans cet extrait, L demande à F où est Leïla, mais F offre une réponse inappropriée. Diagnostiquant un problème de communication, L répare sa question de la ligne 1 avec « elle est malade? » (ligne 3). À la ligne 4, F répond à la négative et indique que Leïla est à l'hôpital. L initie une réparation sur cette affirmation, soit parce que F utilise la forme anglaise du mot « hôpital » ou bien parce qu'elle ne saisit pas pourquoi Leïla est à l'hôpital si elle n'est pas malade. Cette dernière interprétation semble être celle que F comprend, puisqu'elle répond « Yeah. Hum, blood? Test. » (Ouais. Hum, sang? Test.). À la ligne 8, L accepte l'information, puis, de la ligne 9 à la ligne 29 (les lignes 12 à 26 ont été omises), les deux travailleuses négocient la traduction de « blood test » (analyse de sang).

Bien que la conversation ait commencé par une question concernant une collègue de travail, on voit que les connaissances linguistiques de F ne lui permettent pas de formuler une explication en français et elle se résout à utiliser l'anglais. Ceci est problématique pour L, car elle ne comprend pas l'expression anglaise utilisée. Toutefois, la longueur de l'échange une fois le problème de compréhension résolu (ligne 8) indique que L négocie en même temps la langue de l'échange – indiqué d'ailleurs clairement à la ligne 11 lorsqu'elle spécifie qu'elle vient de proposer l'équivalent « en français » de l'expression « blood test » (analyse de sang).

La conversation qui suit est un rare exemple où une travailleuse bengalaise réussit à traverser les barrières linguistiques malgré la présence de trois femmes arabophones.

(13) Conversation spontanée : « Journée pédagogique »

01 C nsat rou7ha meskina
Pauvre Soumia, elle s'est oubliée.

- 02 (1.0) ((C rit))
- 03 C ghir khialha ja meskina
Pauvre elle, seule son ombre est ici.
- 04 (1.0) ((N rit))
- 05 C meskina (0.2) ghir khialha ja
Pauvre elle, seule son ombre est venue.
- 06 (4.0)
- 07 M felestinia Ma 3ereft malha majatch lyoum
La Palestinienne, je ne sais pas pourquoi elle n'est pas venue aujourd'hui.
- 08 N? chkoun
Qui?
- 09 M ((propos incompréhensibles))
- 10 C journée pédagogique (2.0) journée pédagogique
- 11 ? ah
- 12 (8.0)
- 13 C Mafalda?
- 14 M N3am
Quoi?
- 15 C Journée pédagogique. (0.3) kima galt lik Albertina
Comme Albertina t'a dit
- 16 B ((propos incompréhensibles))
- 17 C Hum?
- 18 B Albertina, did you call her?

Albertina, lui as-tu téléphoné?

- 19 C Non, non, non.
- 20 B ((propos incompréhensibles))
- 21 C Hum? (1.0) Elle travaille pas, non. (2.6) Maintenant, manufacture?
- 22 B ((propos incompréhensibles))
- 23 C Non, non, non, elle travaille pas.

Des lignes 1 à 6, C fait un commentaire sur l'une des travailleuses absentes ce jour-là. Après une pause de plusieurs secondes, M se demande pour quelle raison une autre travailleuse est absente. Ensuite, N initie une réparation de la ligne 8 (« qui ? »), ce qui semble indiquer que la question de M lui était destinée. La réponse de M est incompréhensible, puis C s'insère dans la conversation entre M et N et offre une raison expliquant l'absence de la Palestinienne dont il est question en disant simplement « journée pédagogique » (ligne 10). Il faut noter ici que cette expression est énoncée en français bien que le début de la conversation ait été complètement en arabe. Comme personne ne répond, une pause survient et C répète « journée pédagogique ». Après une longue pause, C s'adresse à M directement en appelant son nom. Elle obtient son attention à la ligne 14 et lui répète « journée pédagogique » à la ligne 15, énoncé suivi d'une explication en arabe (« comme Albertina t'a dit »). À la ligne 16, B, la travailleuse bengalaise, s'insère dans la conversation en posant une question qui est réparée par « hum? » à la ligne suivante. B répète sa question et on note qu'elle s'exprime en anglais. N lui répond et le reste de l'échange semble continuer entre les deux travailleuses, bien que l'enregistrement ne permette pas de distinguer les paroles de B.

Dans cet extrait, on note que la conversation se complexifie à partir de la ligne 8, endroit où N initie une réparation de l'énoncé de M. C'est ensuite que C utilise une expression française pour expliquer l'absence de leur collègue. L'alternance codique qui se produit à ce moment-là change plusieurs choses à l'échange. D'abord, C a du mal à faire entendre sa contribution, pourtant une information pertinente d'un point de vue séquentiel (elle offre une réponse à la question indirecte de M). On note que C utilise l'alternance codique (sans succès) afin de se glisser dans la conversation entamée par M, puis C répète « journée pédagogique » après avoir sollicité l'attention de M. Malgré son retour à l'arabe dans le même tour de parole, elle échoue son entrée dans

la conversation engagée par M puisque cette dernière reste silencieuse. C'est à ce moment que B profite du trouble interactionnel qui se déroule pour tenter elle-même de s'insérer dans la conversation, elle aussi choisissant l'alternance codique pour le faire.

Il est difficile de déterminer si l'expression « journée pédagogique » est utilisée parce qu'elle représente un concept culturel spécifique au contexte social de ces femmes ou si un équivalent arabe existe dans leur répertoire. Il est aussi impossible d'affirmer avec certitude que la locutrice bengalaise a choisi l'anglais pour se joindre à la conversation parce cette langue est la seule ressource linguistique qui lui permette de le faire. Il reste que les deux locutrices voulant participer à une conversation qui ne les incluait pas de façon explicite profitent d'un trouble interactionnel et choisissent l'alternance codique pour en négocier leur entrée. La communication entre groupes linguistiques différents est si rare sur ce lieu de travail que l'utilisation du français plutôt que de l'arabe a créé une situation de communication instable permettant à la locutrice bengalaise de tenter une entrée dans la conversation par le biais de l'anglais. Cette stratégie réussit puisque B participe à la conversation à partir de la ligne 18.

En résumé, l'analyse des conversations intergroupes démontre que les barrières linguistiques sont relativement étanches. Il n'est pas impossible de les traverser par la sélection d'une langue commune à tous les participants (le français ou l'anglais), mais cette stratégie n'est que partiellement efficace. Dans l'extrait (10), le locuteur bengalais ne réussit que partiellement à socialiser avec deux travailleuses arabophones, qui font appel aux ressources du français (le pronom disjoint « toi » qui exclut le locuteur bengalais) et de l'arabe afin de repousser le Bengalais. Dans l'extrait (11), la communication entre le locuteur bengalais et l'arabophone se termine sans convergence linguistique, ce qui démontre encore une fois la résistance de chacun envers la langue de l'autre, en plus de difficultés linguistiques probables dans la langue plus faible. Les problèmes linguistiques sont aussi à la source de la négociation dans l'extrait (12), bien qu'ici l'échange continue une fois l'incompréhension résolue afin de négocier le retour à la langue de départ (le français plutôt que l'anglais). Enfin, l'extrait (13) a ceci de particulier qu'il montre comment les troubles interactionnels peuvent devenir des lieux privilégiés pour négocier son entrée dans une conversation et que cette entrée peut être signalée par un changement de langue.

Discussion

La section précédente a démontré la complexité des échanges langagiers dans un milieu de travail où plusieurs groupes linguistiques cohabitent. Au niveau

hiérarchique le plus bas, la tendance est au regroupement par langue maternelle et à l'érection de barrières linguistiques intergroupes assez étanches. Ceci s'explique principalement de deux façons. La première raison en est une de nécessité. Les transcriptions en elle-même démontrent que la compétence langagière dans les deux langues communes – le français et l'anglais – est souvent approximative. Il est difficile pour certains locuteurs de s'exprimer dans une langue autre que leur langue maternelle, ce qui les pousse à communiquer principalement avec leur groupe linguistique d'appartenance. Comme l'une des travailleuses l'a expliqué, ce comportement a toutefois des répercussions négatives sur leur intégration linguistique dans un milieu de travail futur.

Ces choix, toutefois, ne sont pas strictement dictés par l'incompétence linguistique. Selon Myers-Scotton (1993), la sélection d'une langue au détriment d'une autre en milieu multilingue se fait à partir des droits et des obligations qui sont rattachés à cette langue. Les locuteurs sont des acteurs rationnels qui sont en mesure de déterminer le coût et les avantages symboliques associés à la langue choisie dans une situation donnée. À EI, les travailleurs savent que le choix de la langue maternelle leur garantit la solidarité de leur groupe alors que l'usage du français ou de l'anglais met cette solidarité en péril, comme le démontrent clairement les extraits 8 (« Moins en arabe ») et 9 (« J'ai jamais rencontré un ministre ») où la langue d'usage est négociée entre arabophones au détriment du français. Le groupe d'appartenance devient donc une bouée de sauvetage pour ces travailleurs et les tentatives que certains d'entre eux font pour communiquer dans la langue dominante avortent souvent de façon abrupte. Il en est ainsi pour le locuteur bengalais qui se voit éjecter de la conversation qu'il avait initié avec deux arabophones (extrait 10 : « Ça va mon amie? »), de même que pour les travailleuses qui tentent d'engager une conversation en français avec un autre membre de leur propre groupe linguistique (extrait 9 : « J'ai jamais rencontré un ministre » et extrait 13 « Journée pédagogique »).

La deuxième raison expliquant le repli vers le groupe linguistique d'appartenance est systémique. Bien que l'on dise donner la priorité au français à EI, cette affirmation n'est pas tout à fait correcte. Il est vrai que le français prévaut au premier niveau de communication, c'est-à-dire entre les membres du personnel administratif et de formation, mais la réalité est différente pour les travailleurs. D'une part, le domaine manufacturier pour lequel ces travailleurs sont formés a la réputation d'être dominé par l'anglais à Montréal, comme l'atteste un agent de francisation de l'OQLF interviewé par la chercheure :

- (14) *C'est difficile d'apporter une notion de, de, d'appr- de, de, francisation à l'intérieur de ce type de, de, d'entreprise là parce que l'entreprise étant située dans un endroit où il y a plus d'anglophones que de francophones.*

Dans ce contexte, il serait illusoire de tenter d'effacer complètement la présence de l'anglais à EI.

Une autre raison est l'absence de stratégie globale d'intégration des immigrants dans la société québécoise en général et chez EI en particulier. La préoccupation principale des travailleurs allophones, souvent immigrants, est de réussir une intégration économique rapide afin de subvenir à leurs besoins fondamentaux. La directrice de EI, dans une vidéo promotionnelle, explique cette réalité :

- (15) *On essaie toujours de leur donner une formation adaptée aux besoins du marché parce que le but de notre entreprise d'insertion et le but de ces femmes qui viennent nous voir, c'est d'aller sur le marché du travail.*

Ainsi, il y a glissement dans le discours. Alors qu'on insiste d'abord sur l'importance du français pour l'intégration, le fond du problème est d'abord économique. Les immigrants allophones ont besoin de travailler et l'intégration linguistique passe en deuxième plan. Même dans cette entreprise d'insertion, l'offre de cours de langue ne fait pas partie intégrante de la formation technique et il revient à chaque travailleur de jongler avec cette responsabilité en plus des obligations économiques et familiales qui le préoccupe. Pourrait-on parler d'une certaine hypocrisie à EI et, par extension, dans la société québécoise? Si on prend en compte les trois extraits où l'image francophone de l'entreprise d'insertion est au moins aussi importante que la francisation elle-même (extraits 3, 8 et 9), nous sommes en droit de nous poser la question. Bref, le marché économique (et les ressources linguistiques qui lui sont associées) accessible à ces travailleurs allophones n'est pas le même que celui de la société en général et leurs choix linguistiques sont faits en conséquence.

Conclusion

Pour reprendre les propos tenus en introduction, les études linguistiques rapportées dans l'actualité alimentent un discours parfois inquiétant sur les usages linguistiques des allophones. Toutefois, les chiffres n'appuient pas toujours ces appréhensions et ne prennent surtout pas en compte la réalité qui façonne leurs choix linguistiques. Malgré les défis auxquels ils font face, les allophones semblent

s'intégrer de plus en plus à la société francophone puisque le dernier *Bilan quinquennal* affirme que la connaissance du français a fait de nets gains parmi eux.

Il serait donc temps pour la société québécoise de cesser d'alimenter un discours linguistique étroit d'esprit issu d'une vision historique et territoriale de l'espace francophone qui ne correspond plus toujours à la réalité. Pour le moment, le contexte économique et linguistique des allophones qui ont pris part à cette étude ne leur permet de choisir le français comme langue normale et habituelle, ce qui n'exclut pas qu'ils le choisissent lorsque la situation s'y prête. Au contraire, les gains symboliques associés à l'usage de leur langue maternelle sont plus grands que ceux liés à l'usage du français. Pour reprendre les propos de Bourdieu (1977), on peut dire que n'ayant pas accès aux mêmes privilèges symboliques associés au français que les citoyens dont la langue dominante est le français, certains allophones dont ceux de cette étude préfèrent cultiver les liens qui les unissent à leur propre communauté linguistique.

S'il est vrai que certaines pratiques langagières échappent à l'hégémonie linguistique québécoise, d'autres incluent l'utilisation du français. Ainsi, les pratiques linguistiques « cacophoniques » de l'allophone sont en fait structurées et rationnelles car elles répondent aux besoins immédiats de la situation de communication dans laquelle ils se trouvent, même si elles ne rencontrent pas toujours les attentes de la société d'accueil qui, par ailleurs, leur donne peu de moyens d'améliorer les choses. Il est donc opportun d'élargir les frontières symboliques de la francophonie québécoise de manière à la redéfinir de façon plus inclusive et à y intégrer le droit au multilinguisme dans l'usage quotidien. Ceci devrait pouvoir se faire sans constamment douter de la vitalité et du statut du français, qui demeure le dénominateur commun à tous les citoyens du Québec.

Les ghettos linguistiques permettent à la fois de critiquer les allophones tout en les maintenant à l'écart. Il reste qu'une meilleure intégration linguistique, du moins en milieu de travail, semble souhaitable, et le Québec doit s'en donner les moyens. Malgré les discours « francophonisants », on peut se demander si la société québécoise désire vraiment intégrer complètement les allophones, car avec une meilleure intégration linguistique vient aussi une meilleure intégration économique.

Bibliographie

- Auer, Peter. *Bilingual Conversation*. Amsterdam, Philadelphia: John Benjamins, 1984.
- Bourdieu, Pierre. « L'économie des échanges linguistiques. » *Langue française* 34 (1977): 17-34.
- Collectif des entreprises d'insertion du Québec. Mai 2009, <<http://www.collectif.qc.ca/frame.htm>>
- De Fornel Michel et Jacqueline Léon. « L'analyse de conversation, de l'ethnométhodologie à la linguistique interactionnelle. » *Histoire Épistémologie Language* 22 (2000), 131-155.
- Drew, Paul. « 'Open' Class Repair Initiators in Response to Sequential Sources of Troubles in Conversation. » *Journal of Pragmatics* 28 (1997): 69–101.
- McCall, Christopher. « Language Dynamics in the Bi- and the Multilingual Workplace. » *Language Socialization in Bilingual and Multilingual Societies*. Ed. Robert Bayley and Sandra R. Schecter, Clevedon : Multilingual Matters, 2003. 235-250.
- McCall Christopher, Catherine Montgomery & Louise Tremblay. «Utilisation du langage et des langues au travail: La reconstruction de la journée de travail et la cartographie sociolinguistique d'entreprise. » *Terminogramme* 74 (1994): 1-7.
- Myers-Scotton, Carol. *Social motivations for codeswitching*. Oxford : Oxford University Press, 1993.
- Québec. *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec 2002-2007*. Montréal, Office québécois de la langue française, 2008.